



PROCÈS-VERBAL

Réunion ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Sainte-Geneviève

Mercredi 25 mai 2022, 19h15

En présentiel à la bibliothèque de l'école

Étaient présents :

| | | |
|-------|--|--|
| Mmes. | Émilie Fournier Jennifer Chabot Véronique Bouchard Geneviève Bédard Marie-Ève Rheault Camille Côté-Beauvillier Amélie Légaré Laurie Gauvin-L. | membre parent – vice-présidente membre - personnel de soutien Directrice membre – service de garde membre - professionnelle membre enseignante membre enseignante membre de la communauté (maison des jeunes L'envol Sainte-Foy) |
| MM. | Sébastien Boucher Dany Houde Guy Labrecque Karl-Alexandre Jahjah | membre parent – président - trésorier membre parent membre parent membre parent |

Était absente :

| | | |
|------|---------------|--|
| Mme. | France Julien | membre de la communauté (maison des grands-parents) |
|------|---------------|--|

1. OUVERTURE

1.1 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

La séance du sixième conseil d'établissement 2021-2022 est ouverte à 19 h 21.

Le quorum étant atteint, M. Boucher, président du CÉ, souhaite la bienvenue aux membres. M^{me} Jennifer Chabot fait office de secrétaire.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

M. Boucher fait une lecture de l'ordre du jour préalablement transmis aux membres.

M. Boucher propose d'ajouter un point sur le budget de fonctionnement du CÉ.

M. Jhajha propose d'ajouter un point sur le code vestimentaire.

M^{me} Fournier propose l'ajout d'un point sur l'accès au toit de l'école.

M. Labrecque propose d'ajouter un mot sur la fête des voisins du 4 juin prochain.

M^{me} Bouchard demande l'ajout du point 2.6 sur la modification de la date de sortie pour les élèves de 6^e année.

| | |
|-------------------------|--|
| CE-016-21-22-053 | M. Labrecque propose l'adoption du projet d'ordre du jour comprenant les ajouts susmentionnés et l'ordre du jour est adopté à l'unanimité. |
|-------------------------|--|

1.3 Adoption du procès-verbal du 30 mars 2022

Les membres ont reçu le procès-verbal à approuver par courriel le 20 mai 2022.

| | |
|-------------------------|---|
| CE-016-21-22-054 | Il est proposé par M. Jahjah, d'adopter le procès-verbal du 30 mars 2022 et son adoption est votée à l'unanimité. |
|-------------------------|---|

1.4 Suivi au procès-verbal

2.5 Consultation des élèves

Le sondage des élèves sera complété en classe bientôt.

M^{me} Jennifer sera responsable de comptabiliser les réponses des élèves avec M^{me} Geneviève. M^{me} Émilie Fournier s'occupera des résultats des parents. Les résultats seront présentés au CÉ du 8 juin 2022. Pour le moment, M. Jahjah mentionne avoir reçu 24 réponses de la part des parents.

3.3 Projet « Avec Toute ma tête »

L'événement de sensibilisation, ajustement de casques et distribution de casques a eu lieu la semaine dernière. Il reste une cinquantaine de casques à l'école qui peuvent être distribués au besoin.

1.4 (3.2) Locaux

M. Beaudoin des ressources humaines est venu faire une tournée de l'école avec M^{me} Bouchard. Le local servant d'entrepôt ne présente pas de moisissure. Il est toutefois recommandé d'éviter d'entreposer des meubles en contact avec les murs. Aussi, un conteneur viendra récupérer de vieux meubles le 3 juin prochain.

1.5 Intervention du public

M^{me} Laurie Gauvin. Legault

Le 16 mai dernier, M^{me} Gauvin est venue avec une mascotte de Cookie Monster pour présenter les services de la maison des jeunes au groupe de 5-6e année. Ils sont venus lors du pique-nique collectif alors la mascotte a fait fureur notamment auprès des maternelles.

La maison des jeunes élargit son public aux enfants de 11 ans.

Des animateurs et des jeunes seront présents à la fête de quartier le 24 juin 2022. Une activité de graffiti sera offerte. Lors de la fête de quartier du 1er juillet, la maison des jeunes vendra du popcorn et des « mister freeze ».

Venant d'apprendre que la cour d'école est un lieu de rassemblement pour les adolescents et qu'il s'y produit du vandalisme, M^{me} Gauvin propose d'informer un Travailleur de rue de l'organisme TRAC JEUNESSE afin qu'il vienne faire des tournées. De plus, la maison des jeunes comprend aussi un volet terrain auquel l'école pourrait être ajoutée.

2. DÉCISION

Adoption :

2.1 Modalités de la dernière journée d'école - 23 juin Art. 87 Fiches 4 et 16

Le comité de fin d'année a proposé un pique-nique familial pour la dernière journée d'école. Les enseignants vont dîner avec les enfants et on demande l'approbation du CÉ pour faire une modification d'horaire. La journée se terminera à 14 h 17 et le service de garde sera offert pour les enfants dont les parents ne seront pas présents. Il y a aura une présentation de numéros coup de cœur du concours de talents du service de garde.

| | |
|-------------------------|---|
| CE-016-21-22-055 | Il est proposé par M ^{me} Fournier d'approuver la modification d'horaire pour le 23 juin 2022 et c'est approuvé à l'unanimité. |
|-------------------------|---|

2.2 Horaire adaptation scolaire Art. 86-89 Fiches 4, 15, 17

Après consultation avec l'équipe, 20 mercredis pm ont été ciblés pour l'an prochain.

Voici l'horaire

Le groupe de préscolaire (902) : 8h22 à 10h55 et 13h07 à 15h32

Le groupe du primaire(901) : 8h22 à 11h47 et 12h52 à 15h32

| | |
|-------------------------|---|
| CE-016-21-22-056 | Considérant l'accord des parents et des membres de l'équipe, il est proposé par M. Jahjah d'approuver les modifications d'horaire pour inclure les 20 mercredis pm. Le changement est approuvé à l'unanimité. |
|-------------------------|---|

2.3 Frais chargés aux parents année scolaire 22-23 Art. 3. Fiches 4 et 8

Les listes de matériel pour l'an prochain sont presque finalisées.

Il est demandé par la direction d'ajuster certains montants maximum à demander aux parents pour la documentation et le matériel fournis par l'école.

Pour les maternelles 4 ans, on voudrait augmenter le maximum à 22 \$, pour les 1^{res} à 5^e années à 90 \$ et à 130 \$ pour les 6^e année.

| | |
|-------------------------|--|
| CE-016-21-22-057 | M. Labrecque propose d'approuver l'augmentation des frais chargés aux parents pour l'année scolaire 2022-2023 et la proposition est approuvée à l'unanimité. |
|-------------------------|--|

2.4 Sorties scolaires (5^e année et adapt. scolaire) Art. 87 Fiches 4 et 16

Les classes de 4 et 5^e année aimeraient aller au cinéma le Clap le 30 mai 2022 avec un budget restant donc aucun frais ne sera demandé aux parents. Approuvé par Mme Fournier.

| | |
|-------------------------|---|
| CE-016-21-22-058 | M ^{me} Fournier propose d'approuver la sortie au cinéma le Clap et c'est approuvé à l'unanimité. |
|-------------------------|---|

Les 6^e année souhaitent sortir à la Revanche à la fin mai avec le budget de l'école. Mme Fournier.

| | |
|-------------------------|---|
| CE-016-21-22-059 | M ^{me} Fournier propose d'approuver la sortie à la Revanche et c'est approuvé à l'unanimité. |
|-------------------------|---|

Les groupes 902 et 903 souhaitent sortir dans le Vieux-Québec en autobus de ville pour prendre une crème glacée le 13 juin 2022, remis au 15 juin en cas de pluie.

| | |
|-------------------------|--|
| CE-016-21-22-060 | M ^{me} Jennifer propose d'approuver la sortie dans le Vieux-Québec et c'est approuvé à l'unanimité. |
|-------------------------|--|

2.5 Vente comité végéto-écolo

Le 9 juin à 15 h 45, le comité souhaite vendre des semis de tournesols, des macramés suspendus et des sacs à collation écolo.

| | |
|-------------------------|---|
| CE-016-21-22-061 | M. Houde propose d'approuver la vente du comité végéto-écolo et c'est approuvé à l'unanimité. |
|-------------------------|---|

2.6 Sortie fin d'année 6^e année

Sachant que la destination prévue n'offre pas de bloc sanitaire, il est demandé par les enseignantes de modifier le lieu de la sortie de fin d'année pour Duchesnay plutôt que Stoneham. La date du 21 juin 2022 demeure la même pour la sortie.

| | |
|-------------------------|--|
| CE-016-21-22-062 | M ^{me} Légaré propose d'approuver la modification du lieu de sortie des 6 ^e année et c'est approuvé à l'unanimité. |
|-------------------------|--|

3. CONSULTATION

3.1 Date de l'assemblée générale des parents pour l'année 22-23

La date proposée pour l'Assemblée générale 22-23 est le mercredi 7 septembre 2022 à 19 h 30.

| | |
|-------------------------|--|
| CE-016-21-22-063 | M. Jahjah propose d'approuver la tenue de l'assemblée le 7 septembre 2022 et c'est approuvé à l'unanimité. |
|-------------------------|--|

M^{me} Fournier propose de faire une tournée pour présenter le rôle du CÉ aux parents.

4. COUR D'ÉCOLE

Le marquage de la cour sera fait dans les prochaines semaines.

La piste d'hébertisme devrait être aménagée au mois de juin avant la fin des classes si tout va bien au niveau de l'approvisionnement en matériel.

M^{me} Bouchard prévoit faire une demande pour la mesure financière d'embellissement des cours d'école l'an prochain.

L'inauguration de la piste d'hébertisme sera planifiée en partenariat avec Desjardins et le Centre de services scolaire des découvreurs.

5. Budget de fonctionnement du CÉ

Un formulaire de réclamation à compléter par courriel nous sera transmis prochainement et les chèques seront émis lors du CÉ du 8 juin 2022.

Il reste un fond de 500 \$ qui pourra être utilisé pour une activité socialisation. Un 5 à 7 avec les parents bénévoles avant le prochain CÉ est proposé par la direction.

6. INFORMATION

6.1 Information de la directrice

Visite de la maison des grands-parents : M^{me} Julien a fait visiter les locaux de la maison des grands-parents à la directrice. Il est ressorti que l'aménagement des locaux est très bien et que nous avons hâte que les activités reprennent.

Finissants : Le 22 juin aura lieu le party des finissants. L'album est en processus de rédaction et les photos extérieures sont prises.

5 à 7 des bénévoles : Plusieurs parents se sont impliqués cette année. Pour souligner leur travail, le 8 juin prochain, avant notre dernier CÉ, il y aura un 5 à 7.

Adaptation scolaire : La classe d'élèves à profil TSA (trouble du spectre de l'autisme) préscolaire que nous accueillons depuis 2 ans sera redirigée vers les étoiles filantes de l'École primaire des Hauts-Clochers pour l'année 2022-2023. Sainte-Geneviève conservera les 2 classes de DI (déficience intellectuelle) qui correspondent à notre mandat. Le service d'adaptation scolaire devrait s'appeler *La Rose des vents* et un logo a été réalisé par M^{me} Jeanne l'enseignante d'arts plastiques.

Organisation scolaire pour l'année 2022-2023 :

adaptation scolaire - 2 classes ; 4 ans - 2 classes ; 5 ans - 3 classes ; 1^{re} année - 2 classes ; 2^e année - 2 classes ; 3^e année - 2 classes ; 4^e année - 2 classes ; 5^e année - 2 classes et 6^e année - 2 classes.

6.2 Information du personnel

> M^{me} Amélie : représentante préscolaire

Les marionnettes du monde sont venues présenter un atelier avec les 4 classes de préscolaire. Ce fut un bel atelier très participatif.

L'atelier d'initiation au curling offert à tous les niveaux a été apprécié des jeunes de la maternelle.

Madame Catherine, enseignante au préscolaire 4 ans, a couru un 62 km la semaine dernière dans la cadre des Découvreurs à la course. Les élèves sont sortis l'encourager à son passage devant l'école.

Une marche jusqu'à la base de plein air de Ste-Foy suivi d'un pique-nique fut une autre belle activité pour nos jeunes.

Aussi, des activités de yoga ainsi que la lecture avec la maison des grands-parents se poursuivent.

> M^{me} Camille : Représentante personnel primaire

1^{re} année : Nous avons eu la visite d'une auteure. Nous avons fait un projet d'écriture d'un documentaire, avons fait du yoga, l'initiation au curling et des élèves de 6^e année sont venus 2 fois en classe pour faire des jeux de société.

Les 1^{res} année ont eu leur activité d'ini-cirque.

2^e année : Ils ont fait les mêmes activités que les 1^{res} année.

Leur niveau fait du ini-soccer.

La suite le 8 juin pour les autres niveaux.

> M^{me} Geneviève : Responsable du service de garde

Nous sommes en préparation pour les activités de fin d'année.

Mention spéciale au beau spectacle du 5 mai 2022 dernier.

Le 9 juin 2022 aura lieu la pièce de théâtre du groupe de M^{me} Audrey. Ce devrait être en plein air si la température le permet.

6.3 Information du Comité de parents

Il y a eu un point sur l'éco responsabilité du matériel scolaire. Le prochain projet éducatif devra comporter un point de développement durable.

Transport scolaire : L'an prochain, le cout pour les autobus pour les sorties sera plus cher.

Le coût des journées pédagogiques devrait être bonifié de 2 \$.

Les frais de fonctionnement du CÉ seront bonifiés, notamment au niveau du kilométrage. Ceci nécessitera une modification aux règles de la régie interne.

Réforme du PEVR : Un comité doit être formé en début d'année scolaire prochaine afin de travailler sur ce dossier.

Le boisé de l'école des compagnons sera officiellement transféré au CSSDD le 6 juin 2022.

6.4 Information de la présidence du CÉ

Idem au point précédent.

7. AUTRES SUJETS

7.1 Autres sujets

Code vestimentaire

M. Jahjah estime que certains points du code vestimentaire sont dépassés.

Mme Bouchard mentionne qu'une révision du code de vie sera réalisée l'an prochain et que le code vestimentaire en fait partie. Les références et suggestions proposées par M. Jhajha sont les bienvenues pour cette réforme.

Accès au toit de l'école

Il y a un souci de rendre le toit plus sécuritaire en limitant l'accès pour éviter accidents et poursuites.

Fête de quartier (samedi le 4 juin 2022)

10 h 00 à 15 h 00 : Le stationnement de l'église sera un lieu de rassemblement autorisé par la ville samedi 4 juin prochain. On demande à l'école d'informer les élèves et parents de l'événement. M. Jahjah va produire un message à transmettre aux parents par l'entremise de l'école.

8. FERMETURE

8.1 Date de la prochaine rencontre du Conseil d'établissement

La prochaine séance du CÉ de l'école Sainte-Geneviève aura lieu le **mercredi 8 juin 2022 à 19 h 15** en présentiel à la bibliothèque de l'école. La rencontre sera précédée d'un 5 à 7 avec les parents bénévoles dans la cour.

8.2 Levée de l'assemblée

M. Houde propose la levée de l'assemblée à 21 h 23 et c'est approuvé à l'unanimité.

Sébastien Boucher, président



Véronique Bouchard, Directrice